

Abonnement 30 F

Le numéro 6 F

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

TRESORERIE :

	1973
Abonnement France	30 F
Membre actif France	25 F
Membre actif Etranger	28 F
Membre scolaire	13 F
Abonnement Etranger	33 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	5 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

BÉRAUD J. — Contribution à l'étude de la spécificité d'action de quelques molécules d'herbicides.	101
LOUIS-AUGUSTIN Jean. — Découverte en Espagne de <i>Melitaea trivialis augustini</i> nova subspecies.	106
NICOLAS Jean-P. — Note sur <i>Haptoderus Colasi</i> Jeannel. Description d'une sous-espèce nouvelle (Col. Carab.).	108
RÉAL P. — <i>Horisme aemulata</i> Hb. dans la chaîne jurassienne.	110
LEBRETON Ph. — Compte rendu ornithologique annuel, de l'automne 1970 à l'été 1971, dans la région Rhône-Alpes.	112

HORISME AEMULATA HB. DANS LA CHAÎNE JURASSIENNE

par P. RÉAL.

C'est en chassant de nuit à Lompnaz, dans l'Ain, que nous avons trouvé cette espèce alpine. Depuis longtemps nous avons convenu de nous associer à l'étude faite sur le Bugey méridional en vue d'un parc naturel possible, et le 10 mai 1972 nous avons pu nous rendre sur place avec notre Collègue A.L. Roux, de la Faculté des Sciences de Lyon. Deux semaines plus tôt, au cours d'un voyage vers le Vaucluse, nous avons pu passer un certain nombre d'heures dans cette région et certains endroits à première vue remarquables avaient été notés, dont ce ravin profond qui s'encaisse au nord de Lompnaz, dominé par des falaises abruptes exposées surtout à l'ouest ; le ravin même est orienté sud-nord et ne s'ouvre vers l'ouest qu'assez loin pour constituer un biotope aux conditions écologiques assez particularisées.

Si nous avons bonne souvenance, c'est vers 23 heures que cette Géométride est venue, attirée par le rayonnement ultra-violet. A sa capture, nous avons reconnu une espèce « pas ordinaire » sans pouvoir la nommer. Les conditions météorologiques étaient assez médiocres : environ 4° C et la pluie prête à tomber. Toute la nuit, d'ailleurs, se déroula dans ces conditions et plus haut ainsi que plus à l'est il nous fut impossible de chasser. Vers 4 heures du matin nous nous sommes retrouvés dans des gorges près de Glandieu, en désespoir de cause, et sans trouver d'espèces très remarquables.

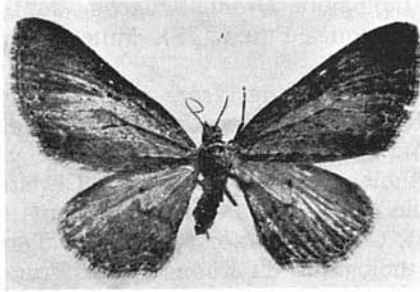
Horisme aemulata apparaît en France, d'après LHOMME, en deux générations (avril-mai et août). Elle ne serait connue en France pratiquement que de la dorsale alpine (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Savoie et Haute-Savoie) ; la signalisation « Alpes-Maritimes » est ancienne (BERGE et DE JOANNIS) ; en dehors des Alpes plusieurs auteurs l'ont prise dans les Pyrénées-Orientales. A l'est, l'aire s'étend sur l'Autriche (Tirol, Carinthie, Styrie), sur les Carpathes (BLESZYNSKI la signale tout à l'ouest, dans les Tatra, en Pologne) ; les références concernant l'Allemagne (Bavière) et la Suisse (Valais) ne sont pas plus précisées par BERGE et DE JOANNIS ; PROUT in SEITZ indique la Bosnie, ce qui suppose une répartition en Y, sans préciser quoi que ce soit en ce qui concerne la plus grande partie des Carpathes. SPULER cite encore l'Oural. L'indication d'Ourga (Mongolie) par STAUDINGER reste ambiguë : l'aire serait alors fortement morcelée.

PROUT précise qu'il s'agit d'une espèce rare et localisée ; pour lui l'apparition de l'adulte est limitée à juin-juillet (d'après SPULER, juin). Apparemment on devrait en conclure l'existence d'une certaine plasticité dans la reproduction, puisque nous pouvons confirmer qu'au début de mai, et même en une année aussi peu précoce que 1972, on trouvait déjà l'adulte !

Il ne paraît pas inutile de préciser que la chenille est dite vivre sur *Clematis vitalba*, d'abord en juin d'après LHOMME, puis en septembre d'après les divers auteurs. Elle est d'un gris verdâtre ; la ligne dorsale est plus sombre, interrompue, élargie en tache au milieu des segments ; il y a une ligne de points latéraux noirs (LAMPERT indique une ligne

latérale noire). Le tégument est légèrement velu. On peut se donner une idée de cette chenille en consultant celles figurées par W. BUCKLER (Larvae of British Butterflies and Moths), Vol. VIII, *Geometridae*, part 2, pl. CXLI pour « *Phibalapteryx* » *tersata*, qui apparaît comme relativement voisine.

Un article plus étendu rendra compte ultérieurement des autres espèces de caractère alpin que nous avons rencontrées en d'autres points du Jura, et de celles qui ont été signalées et que nous pouvons confirmer.



Horisme aemulata Hb., Lompnaz, 1972. — Cliché P. RÉAL.

Mais nous désirons ici ajouter qu'à la Chartreuse de Portes, M. Marc TERREAUX a également trouvé le 14 juillet 1942 *Cidaria* (*Euphyia*) *scripturata* Hb. Moins rare, et moins strictement alpine, cette Géomètre n'en est pas moins assez peu signalée en France : Sud-Est en dehors de la région méditerranéenne et, d'après BERCE, Jura, Loire et Haute-Loire. La signalisation du Jura nous paraît provenir du Catalogue de BRUAND (Morteau, Pontarlier, « en troisième zone », c'est-à-dire au sommet des chaînons voisins), ce que nous sommes en mesure de confirmer (trois mâles de la Collection proviennent de Morteau). Presque en même temps que M. TERREAUX, nous trouvions cette espèce à la Chartreuse de Curière (Isère, Massif de la Grande Chartreuse), le 9 août 1942 (2 exemplaires). La répartition en Europe ressemble à celle d'*H. aemulata* (Bavière, Tirol, Italie centrale, Carpathes, Croatie). La chenille vit sur des plantes basses (on cite essentiellement la pâquerette et *Stellaria media*).

Dans la région du Bugey méridional, on doit donc avec fruit se guider sur la géomorphologie pour rechercher des espèces à caractère alpin qui sont sans doute bien mieux représentées qu'on n'aurait pu le croire. Même si l'on conteste dans une certaine mesure le terme d'« alpin » en invoquant en particulier que les plantes hôtes n'appartiennent pas, ou pas spécialement, à la flore de l'étage alpin, on peut penser que ces plantes ne sont pas la seule nourriture possible et que les conditions d'un habitat restreint et très caractérisé peuvent dominer l'inféodation à un végétal. Surtout la répartition géographique et altitudinale dans les régions d'habitat normal permettent de définir avec assez de netteté le caractère « alpin ». Enfin on méconnaît trop ce qu'on appelle les « biotopes abyssaux » constitués par les ravins et les gorges où le soleil ne donne que peu de temps (en saison et en heures), biotopes où nous avons d'ailleurs eu bien des fois des surprises.